

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

ET

CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS

CORPORATION TOMAGOLD



Les présents renseignements sont fournis relativement à la sollicitation par la direction de Corporation TomaGold de procurations devant servir à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la société qui doit avoir lieu au Marriott Château Champlain, Salle Étude Champlain, étage A, 1 Place du Canada, Montréal (Québec) H3B 4C9, Canada, le 28 septembre 2018, à 10 h (heure de Montréal).

DATÉ LE 29 AOÛT 2018

TABLE DES MATIÈRES

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION

Sollicitation de procurations

- Nomination des fondés de pouvoir et révocation des procurations

- Questions et réponses sur le vote par procuration

- Validité d'une procuration

- Vote par procuration et exercice du pouvoir discrétionnaire

- Avis aux Actionnaires Véritables ou Actionnaires Non inscrits

- Titres comportant droit de vote et principaux porteurs

Propriété des actions de la Société

- Intérêt de certaines personnes relativement à certains sujets

Rémunération des administrateurs et hauts dirigeants

- Rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction

- Régime d'attribution d'options d'achat d'Actions ordinaires

- Régime de retraite

- Contrats d'emploi et prestations en cas de cessation des fonctions et de changement de contrôle

- Analyse de la rémunération

Intérêts de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes

Endettement des dirigeants et administrateurs envers la Société

Assurance des administrateurs et des dirigeants

Sujets devant être traités au cours de l'Assemblée

- Présentation et réception des états financiers annuels

- Élection des administrateurs

- Nomination des auditeurs

- Approbation du régime d'attribution d'options d'achat d'actions

Comité de régie d'entreprise

Comité d'audit

Gouvernance

Renseignements supplémentaires

Approbation du Conseil d'administration

Annexe A

- Énoncé des pratiques en matière de gouvernance

Annexe B

- Charte d'organisation du Comité d'audit

FORMULAIRE DE PROCURATION

CORPORATION TOMAGOLD



**AVIS DE CONVOCATION
À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES :

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'une assemblée annuelle et extraordinaire (l'« **Assemblée** ») des actionnaires détenteurs d'actions de catégorie « A » (les « **Actions ordinaires** ») de Corporation TomaGold (la « **Société** ») aura lieu au Marriott Château Champlain, Salle Étude Champlain, étage A, 1 Place du Canada, Montréal (Québec) H3B 4C9, le 28 septembre 2018 à 10 h (heure de Montréal), aux fins suivantes:

1. recevoir les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2017, ainsi que le rapport des auditeurs y ayant trait;
2. procéder à l'augmentation du nombre d'administrateurs à six et à l'élection des administrateurs de la Société;
3. nommer les auditeurs de la Société et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. approuver le Régime d'attribution d'options d'achat d'actions à nombre variable de la Société; et
5. traiter de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'Assemblée ou tout ajournement.

La Circulaire de sollicitation de procurations et le formulaire de procuration (la « **Procuration** ») sont annexés au présent avis d'Assemblée.

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'Assemblée ou en remplissant la Procuration. S'il vous est impossible d'assister à l'Assemblée, veuillez remplir et signer la Procuration ci-jointe et la retourner dans les plus brefs délais dans l'enveloppe-réponse qui vous est fournie à cette fin. Le vote relatif à vos actions se prendra conformément aux instructions que vous aurez données dans la Procuration. Veuillez prendre note que la Procuration ne sera pas valide tant qu'elle n'aura pas été déposée aux bureaux de la Société de fiducie AST (Canada) (« **AST** »), département des procurations, 320, Bay Street, B1 Level, Toronto (Ontario) M5H 4A6 ou au 2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 1600, Montréal (Québec) H3A 2A6, au plus tard quarante-huit (48) heures ouvrables précédant l'Assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas de son ajournement, à moins qu'elle ne soit remise au Président de l'Assemblée avant le commencement de l'Assemblée ou de son ajournement. Une personne nommée comme mandataire n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société.

Avis est aussi par la présente donné que le Conseil d'administration de la Société a fixé la date de fermeture des registres pour l'Assemblée à la clôture des transactions au 17 août 2018 (la « **Date de référence** »). Seuls les détenteurs d'Actions ordinaires à la Date de référence auront droit de recevoir une convocation. Les actionnaires à la Date de référence auront droit de voter à l'Assemblée, à moins qu'ils ne cèdent leurs actions après la Date de référence, auquel cas le cessionnaire de ces actions aura droit de voter à l'Assemblée s'il établit qu'il possède lesdites actions et demande, au plus tard dix (10) jours avant l'Assemblée, que le nom du cessionnaire soit inclus dans la liste des actionnaires ayant droit de voter à l'Assemblée.

FAIT à Montréal, ce 29 août 2018.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) David Grondin

David Grondin

Président et Chef de la direction

Pièces jointes:

Circulaire de sollicitation de procurations

Procuration

Enveloppe-réponse